

Inscriptions et Annulations

Pour inscrire son enfant il faut:

- ✓ Remplir un dossier d'inscription le déposer en mairie
- ✓ Prendre la carte d'adhésion de la MJC
- ✓ Puis chaque mois remplir une feuille d'inscription

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi des changements peuvent être pris en compte **48h à l'avance (jours ouvrés) avant midi**, en dessous de 48h seules les absences justifiées ne seront pas facturées

Si votre enfant est en A.P.C. (Activités pédagogiques Complémentaires) à l'école vous devez annuler l'inscription de votre enfant de 16h30 à 17h30 pour éviter la facturation de ce temps

En cas d'absence d'un professeur ou d'une sortie scolaire (absence le midi), il appartient à la famille de prévenir le service périscolaire

Si vous souhaitez modifier la fiche de renseignement ou la fiche sanitaire de liaison de votre enfant, vous devez transmettre en mairie un document écrit (mail ou papier) signé et daté, avec le nom de votre enfant et la durée concernée par le changement

Exemple : Je soussignée Mme (nom-prénom) autorise mon enfant (nom-prénom) à partir seul du périscolaire du 03/09/2018 au 07/09/2018. + Signature et date.

Je soussigné M. (nom-prénom) autorise Mme (nom- prénom) à venir chercher mon enfant (nom-prénom) au périscolaire du 03/09/2018 au 05/07/2019 + date et signature

Sans confirmation écrite de la part des tuteurs des enfants nous ne pourrions pas appliquer le changement demandé

Organisation des temps périscolaires Gandrange 2019-2020

Le périscolaire de Gandrange c'est:

- Un partenariat entre la ville de Gandrange, la MJC, l'UFCV avec le soutien de la CAF de Moselle
- Des objectifs pédagogiques pour accompagner le développement de vos enfants
- Une équipe professionnelle formée d'animateurs, de directeurs, d'ATSEM et avec l'intervenant sportif de la ville
- Une personne dédiée en mairie pour vous accueillir, prendre vos inscriptions, répondre à vos questions et vous proposer des rendez-vous au besoin avec la coordinatrice du service
- Divers lieux d'activité adaptée sur la ville
- Des évènements fédérateurs au cours de l'année
- Divers canaux de communication : BIM, site de la ville, affichage dans le bâtiment Blanchet...
- L'animation des mercredis (cf. plaquette des mercredis), un lien fort avec l'accueil des petites vacances (sauf Noël, juillet et les deux premières semaines d'août) et l'accueil des jeunes de 11 à 17 ans (cf. plaquette des jeunes) sur la ville

Pour tous renseignements Mairie de Gandrange : 03 87 67 88 12

03 87 67 17 79

Adresse mail du service pour toute question: periscolaire@gandrange.fr

Site de la ville de Gandrange: <https://gandrange.fr/>



Déroulement d'une journée en périscolaire

(lundi, mardi, jeudi, vendredi)



Les trajets entre le bâtiment Blanchet et l'espace périscolaire (midi) ou l'école Terver (soir) sont effectués en bus

Matin, 7h30 – 8h30, bâtiment Blanchet

jeux calmes, éveil progressif

Les enfants peuvent être accompagnés au périscolaire de 7h30 à 8h30

Midi, 12h – 14h, repas à l'espace périscolaire, activités dans divers lieux

Repas en deux services pour les enfants d'âge élémentaire (repas puis animation pour le bâtiment Blanchet et les enfants de l'école Terver, animation puis repas pour les enfants du bâtiment Verlainne) Et de 12h à 13h30 pour les enfants d'âge maternelle

Pour **tous les enfants présentant des allergies** un PAI (Programme d'Accueil Individualisé) doit être fournis par leur médecin

Soir, 16h30 – 17h30, Divers lieux

Goûter et temps d'animation dans différents lieux en fonction de leurs activités pour les enfants d'âge élémentaire, dans 1 lieu pour les enfants d'âge maternelle (Blanchet, Gymnase...)

Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à 17h30 à Blanchet

Soir 17h30 – 18h30, bâtiment Blanchet

Jeux libres, retour au calme, possibilité de faire ses devoirs seuls
Les parents peuvent venir chercher leurs enfants de 17h30 à 18h30



Favoriser l'autonomie et la participation active des enfants aux temps de vie collective comme aux temps d'activités



Favoriser une transition douce et agréable entre les différents temps de la journée de l'enfant

Permettre aux enfants de se détendre et d'accéder à de réels temps de loisirs et de jeux tout en développant des compétences et connaissances

Sensibiliser les enfants au plaisir de partager et d'entretenir des relations respectueuses avec tous



Bâtiment Blanchet lieu principal des activités périscolaires, rue du Stade à Gandrange

Espace périscolaire lieu de restauration périscolaire, rue du Docteur Stoufflet à Gandrange

